



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Subventions aux clubs sportifs et associations sportives scolaires affiliés à l'Office Municipal des Sports – Année 2013

DEL-2013-091

Numéro de la délibération : 2013/091

Nomenclature ACTES : Finances locales - Subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 03/07/2013

Date de convocation du conseil : 27/06/2013

Date d'affichage de la convocation : 27/06/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, M. Gérard DERRIEN, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Nelly BURLLOT par M. Henri LE DORZE, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, M. Alain GAINCHE par M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PÉRESSE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Elisabeth PÉDRONO par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ

Subventions aux clubs sportifs et associations sportives scolaires affiliés à l'Office Municipal des Sports – Année 2013

Rapport de Jean-Jacques PARMENTIER

Un crédit de 170 200 euros a été inscrit au budget 2013 pour l'attribution de subventions aux associations sportives, scolaires et clubs sportifs. Comme chaque année, l'Office Municipal des Sports propose une répartition de ce crédit.

La commission sports et loisirs a étudié ces propositions telles que figurant au tableau ci-joint.

Concernant les associations sportives scolaires, il est proposé une subvention de **7 598** euros versés par la Ville de Pontivy à l'Office Municipal des Sports qui sera chargé d'effectuer la répartition et le versement des subventions.

Nous vous proposons :

- de retenir la répartition de l'Office Municipal des Sports pour les clubs sportifs,
- de verser à ces clubs les subventions proposées,
- de verser une subvention de **7 598** euros à l'Office Municipal des Sports pour l'attribution des subventions aux associations sportives scolaires.

**PROPOSITIONS DE SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS SCOLAIRES ET CLUBS SPORTIFS
AFFILIES A L'OMS
ANNEE 2013**

CLUBS	SUBVENTIONS 2012	SUBVENTIONS 2013
Atkido	394 €	364 €
Amicale Cyclo	402 €	473 €
Aéromodélisme	/	92 €
Archers	2 512 €	2 770 €
Asso Sportives Scolaires	7 598 €	7 598 €
Athlétisme Pays de Pontivy	4 542 €	4 770 €
Ball Trap Pontivyen	935 €	1 125 €
Boule Pontivyenne	886 €	956 €
CHMP	2 654 €	2 793 €
CKCP	7 064 €	7 559 €
Ecurie des Ajoncs	2 741 €	2 949 €
Entente Morbihannaise Sport Scolaire	1 160 €	1 160 €
Espoir Nautique Pontivyen	4 431 €	4 677 €
Foyer la Belle Vie	618 €	92 €
Gendarmerie AS	265 €	92 €
GPE	476 €	500 €
GSI Foot	35 514 €	36 061 €
GSI Gymnastique	4 070 €	4 463 €
Hand Ball Kleg Pondi	5 392 €	5 611 €
I.M.E Tréleau	618 €	618 €
Judo Club	628 €	636 €
Karaté Centre Bretagne	638 €	1 140 €
Karaté SHOTO	1 797 €	1 341 €
Kyuodo	203 €	152 €
O.M.S	2 439 €	2 439 €
Pétanque Club	1 743 €	1 898 €
Pondi Aqua Sub	2 553 €	2 731 €
Pontivy Volley-Ball	1 640 €	1 764 €
R .L.P Athlé	4 290 €	4 610 €
R.L.P Badminton	1 885 €	2 019 €
R.L.P Basket	3 222 €	3 435 €
Randonneurs	259 €	274 €
Rugby Club Pontivyen	4 176 €	4 494 €
Skol Gouren	596 €	668 €
Sport Loisirs Pontivy	577 €	92 €
Stade Pontivyen	15 274 €	15 518 €
Tempo	1 300 €	1 343 €
Tennis Club Pontivyen	5 651 €	5 953 €
Tir Bournazel	965 €	1 020 €
Triathlon	1 725 €	2 090 €
VCP	22 299 €	22 610 €
TOTAL	156 750 €	160 950 €

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 4 juillet 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**